



HAL
open science

Quels étaient donc les éléphants d'Hannibal ?

Louis Duplaquet

► **To cite this version:**

Louis Duplaquet. Quels étaient donc les éléphants d'Hannibal ?. Revue forestière française, 1957, 3, pp.204-207. <10.4267/2042/27289>. <hal-03384016>

HAL Id: hal-03384016

<https://hal.science/hal-03384016v1>

Submitted on 18 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

QUELS ÉTAIENT DONC LES ÉLÉPHANTS D'HANNIBAL ?

Sans entrer dans le détail des nombreuses sous-espèces et races locales, on sait qu'il existe deux grands groupes d'éléphants, que certains auteurs distinguent d'ailleurs en sous-genres :

1) L'éléphant d'Asie ou de l'Inde (sous-genre *Elephas* proprement dit) ;

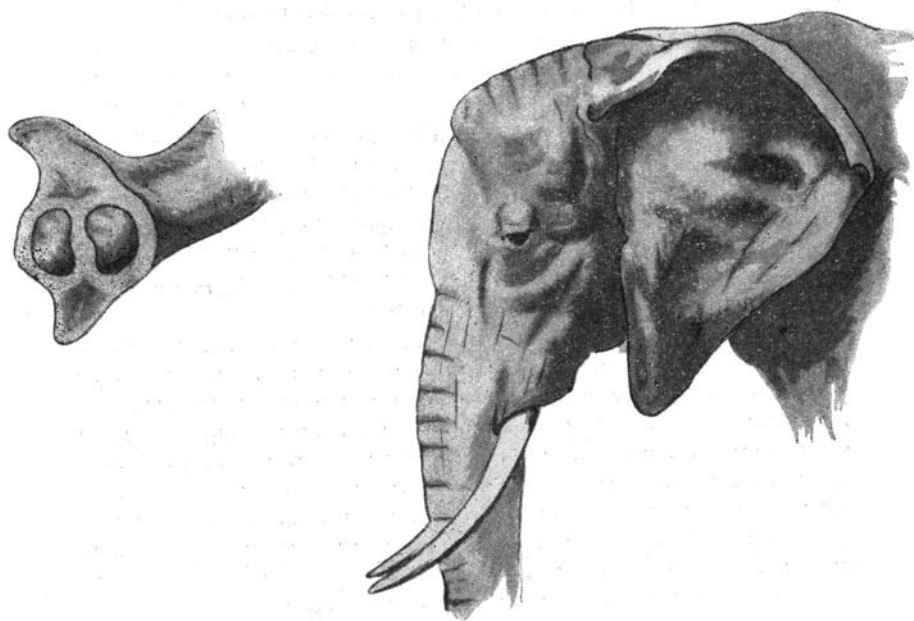
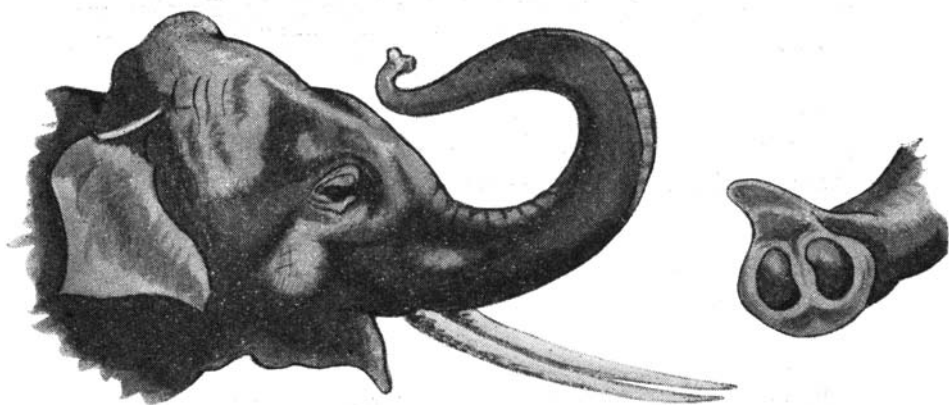
2) L'éléphant d'Afrique (sous-genre *Loxodonta*).

Chez le premier, le front élargi présente des bosses proéminentes, l'œil et surtout l'oreille sont petits, la trompe se termine par un seul prolongement supérieur digitiforme, les molaires présentent de nombreuses lamelles d'émail elliptiques, le pied de devant a 5 ongles, celui de derrière 4, la peau est relativement lisse, les pointes (défenses) sont souvent absentes.

L'éléphant africain a un front fuyant et convexe, beaucoup plus étroit et sans bosses. Il a par contre des oreilles immenses ; lorsqu'il apparaît de face, pavillons en éventail, on ne voit que ces organes. La trompe présente à sa base une série de 10 gros plis transversaux et porte deux prolongements digitiformes opposables ; l'œil est moyen ; les molaires ont des lamelles d'émail relativement peu nombreuses et plus ou moins losangiques ; le pied de devant a 4 ongles, celui de derrière 3 ou 4 ; la peau est abondamment plissée ; enfin, les pointes existent normalement, même chez les femelles, et peuvent atteindre des dimensions considérables (près de 3,50 m de longueur et un poids dépassant 100 kg).

Mais une autre particularité qui distingue ces deux éléphants réside dans leur faculté de domestication. L'indien, de caractère moins sauvage, plus intelligent aussi sans doute, s'apprivoise beaucoup plus aisément. C'est toujours lui qu'on montre dans les cirques ; et l'on connaît les services qu'il rend dans certains pays asiatiques, où on le fait notamment travailler en forêt.

Par contre, il y a de nos jours très peu d'éléphants d'Afrique domestiqués. Seuls les Belges ont installé une station de dressage à Gangala-nia-Bodio, dans la Province Orientale de leur Congo, et il en a été fait mention dans la présente revue (*R.F.F.*, T. VII, année 1955, p. 826). Nous avons personnellement songé à faire de même en A.E.F., mais les autorités gouvernementales nous en dissuadèrent.



En haut: Eléphant d'Afrique.
En bas: Eléphant d'Asie.

(Dessins de Henri Parant.)

En fait, ce sont des éléphants d'Asie que les Anglais utilisèrent en 1868 dans leur guerre d'Abyssinie. En 1880, le Khédive Ismaïl fit venir de l'Inde 6 animaux destinés à Emin Pacha. En 1893, von Goetzen partit de Dar-es-Salam avec une expédition comprenant 2 éléphants d'Asie, qu'il fut obligé de renvoyer au bout de quelques semaines parce que non acclimatés.

Bien entendu, toutes ces bêtes arrivaient conduites par leurs cornacs indiens ; et c'est à leurs semblables que les Belges firent appel, tout au moins au début, pour assurer le dressage dans leur station. L'autochtone n'avait en effet pas la moindre idée de ce travail, qu'il fallut beaucoup de temps pour lui apprendre, et ceci d'autant plus qu'il n'avait guère le goût de soigner les animaux.

*

**

Etant donné ces considérations, et le fait que l'éléphant d'Afrique a longtemps été considéré comme indomptable, on pouvait se demander à quel groupe appartenait les éléphants de guerre utilisés par les Carthaginois. Nous nous sommes posé la question et l'on verra plus loin que nous n'avons pas été le seul.

Certes, la logique voulait qu'il s'agisse de l'espèce africaine, puisqu'il est certain qu'elle existait autrefois, même en Numidie (Pline, Tite-Live, Strabon). D'autre part, les anciens étaient d'excellents dresseurs ; il ne faut pas oublier qu'ils chassaient par exemple avec le guépard, l'animal le plus rapide du monde, dont la vitesse peut dépasser 100 km à l'heure. Enfin, José-Maria de Hérédia, dans son fameux sonnet « Après Cannes », nous parle du « Chef borgne monté sur l'éléphant Gétule » ; mais les poètes, fussent-ils Parnassiens, n'ont jamais brillé par leur précision scientifique et leurs assertions, à ce point de vue, sont sujettes à caution.

D'un autre côté, plusieurs points pouvaient faire pencher la balance en faveur de l'espèce asiatique. Tout d'abord, Pyrrhus avait déjà employé des éléphants de guerre à la bataille d'Héraclée et ce roi d'Épire se trouvait être originaire d'une région plus proche de l'Asie (Mineure il est vrai) que de l'Afrique. Puis, certaines espèces de grands mammifères asiatiques existaient ou existent encore en Afrique du Nord. C'est ainsi que les buffles sauvages se divisent eux aussi en deux grands groupes : les buffles d'Asie et les buffles d'Afrique. Or, les seconds ne se rencontrent sur le continent africain qu'au Sud du 15° N, alors que les premiers sont répandus depuis la Malaisie jusqu'à l'Europe orientale et même l'*Afrique septentrionale*. Il est certain également qu'à l'époque de ces premiers éléphants de guerre, existaient déjà des relations entre le monde méditerranéen et les habitants de l'Inde.

La clef du problème nous est en partie donnée par notre ancien,

Louis Lavauden, qui, dans son remarquable ouvrage, « Les Grands Animaux de Chasse de l'Afrique Française », auquel sont empruntés beaucoup des renseignements consignés ci-dessus, écrit ce qui suit en 1934 :

« On sait que les anciens avaient utilisé l'éléphant d'Afrique à la guerre. On a longtemps supposé qu'ils n'avaient eu que des éléphants d'Asie, alors qu'un simple examen des monuments, des médailles, des mosaïques, montrant les énormes oreilles de ces animaux, aurait suffi à éclairer la question ».

Il faut cependant s'adresser à un autre auteur, le Professeur E.-F. Gauthier, de l'Université d'Alger, grand spécialiste de l'histoire ancienne du Maghreb, pour connaître tout le fond de la question. Dans « Le Passé de l'Afrique du Nord », il nous révèle que Polybe parle des éléphants de Carthage, originaires de l'Atlas, et de leurs conducteurs *hindous*.

Ainsi, si Hannibal se servait bien d'éléphants africains, il faisait appel à des cornacs asiatiques.

L. DUPLAQUET.

La Revue du Bois

de janvier 1957

vous donne les articles suivants :

Le bilan du Fonds forestier National, par P.-H. GOISLARD.

Les insectes xylophages, par C. CHARRABAS.

Une scierie moderne de résineux, par B. TONNET.